

ANNECY, LE VENDREDI 15 MARS

EDUCATION

Visite de fin de chantier au collège Théodore Monod à Margencel

L'engagement du Département envers les collégiens :

En 2022, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Conseil départemental de la Haute-Savoie a été voté à hauteur d'1 milliard d'euros pour les collèges en Haute-Savoie. D'ici à 2028, 13 nouveaux collèges seront construits afin d'abaisser le nombre d'élèves par collège. 17 anciens établissements seront rénovés notamment sur le plan énergétique.

Collectivité de référence pour les collèges, le Conseil départemental de la Haute-Savoie prépare l'avenir et contribue à la réussite scolaire, sociale et personnelle de chaque collégien. Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des collégiens, le Département a engagé, durant 3 mois, le réaménagement de la cour du collège de Margencel. Dans ce cadre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités et au numérique, ainsi que Chrystelle Beurrier, Conseillère départementale du Canton de Sciez ont effectué ce jour une visite de fin de chantier, en présence de Patrick Bondaz, Maire de Margencel.

Construit en 2006, le collège de Margencel dispose d'une cour de récréation comprenant une butte de terre d'une superficie de 1 500 m², constituée de remblais de mauvaise qualité, jonchée de nombreux cailloux. Le projet de réaménagement de la butte a été initié afin de sécuriser cet espace et les élèves ainsi que de pallier aux dommages causés à l'établissement.

En complément, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a souhaité valoriser cette zone en augmentant significativement la surface de la cour, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des 670 élèves accueillis dans l'établissement. Les travaux ont inclus les aménagements suivants :

- Plantation de 6 arbres tiges et d'un parterre végétalisé composé de vivaces et de graminées sur 150 m² ;
- L'engazonnement des 1 500 m² d'espace ;
- La restauration du mobilier existant, notamment les bancs.

L'arbre du Souvenir, planté en hommage aux victimes de l'accident d'autocar survenu au passage à niveau de Mézinges en 2008, a été conservé sur ce nouvel aménagement.

Le coût total des travaux s'élève à 140 000 €, financés intégralement par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse